ABBA

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital de 1.000 €

Siège social : 18, rue Laplace
75005 Paris

R.C.S. PARIS 931 758 155

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 septembre à 17h, les associés de la SAS ABBA ont pris la décision suivante :

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur ATTAL Bruno, associé,
propriétaire de 900 actions, ci — 900 actions

- Monsieur BONHOMME Alexandre, associé,
propriétaire de 100 actions, ci — 100 actions

Total des actions présentes, ci 1.000 actions

qui détiennent 1.000 actions sur un total de 1.000 actions représentant la totalité des actions, et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement et est habilitée à prendre toutes les décisions.

Monsieur BONHOMME Alexandre préside la séance en qualité d'associé - président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du directeur général.

AB AB

UNIQUE RÉSOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de directeur général, **Monsieur ATTAL Bruno, Tanou né le 07 avril 1973 à Paris 20ème, demeurant 17, rue de Maubeuge 75009 Paris et de nationalité française**, pour une durée illimitée, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées. Il aura, conformément aux statuts tous les pouvoirs, pour agir au nom de la société et passer seul tous les actes entrant dans l'objet social, sous réserves des restrictions prévues par l'article 15 des statuts.

De plus, **Monsieur ATTAL Bruno** déclare, qu'aucune interdiction déchéance ou incompatibilité, qu'aucune mesure ou disposition quelconque ne s'opposent à l'exercice par lui des fonctions de directeur général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés présents après lecture.

Mr ATTAL Bruno
Initiales sur la 1ère page
Signature précédée de la mention
manuscrite «Bon pour acceptation
de mes fonctions de Directeur Général, Lu et approuvé »

Bon pour acceptation de mes fonctions
de Directeur Général
Lu et Approuvé

Mr BONHOMME Alexandre
Initiales sur la 1ère page
Signature précédée de la mention
manuscrite « Lu et approuvé »

lu et approuvé